

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 18 OCTOBRE 2010 – CIPRET VALAIS/ IST

Campagne de sensibilisation : « Enfance sans fumée » Des enfants fument passivement à domicile l'équivalent de 1 à 8 cigarettes !

En collaboration avec l'Institut de Santé au Travail (IST), le CIPRET Valais lance le 18 octobre 2010 « Enfance sans fumée ». L'objectif principal de cette campagne est de protéger les bébés, les enfants d'âge préscolaire et les écoliers des méfaits de la fumée passive. Pour atteindre cet objectif, le CIPRET offre gratuitement aux parents un test qui permet de quantifier la fumée passive à domicile, et ainsi de connaître la réelle exposition de leur enfant à la fumée passive (en équivalent de cigarettes fumées).

Fumée passive et enfants :

Les conséquences de l'exposition à la fumée passive ont pendant longtemps été minimisées par des parents fumeurs. On assiste cependant à une réelle prise de conscience, un domicile sans fumée devient dès lors de plus en plus fréquent. Toutefois, des enfants sont encore contraints chez eux de fumer à leur insu l'équivalent de 1 à 8 cigarettes. Et comme le prouvent de nombreuses études, fumer en présence d'un enfant entraîne:

- Une irritation des yeux, du nez et de la gorge
- Une fréquence accrue des rhinopharyngites et des otites (+ 48%)*
- Un plus grand risque de crises d'asthme (+52)*, de maladies respiratoires, de pneumonies, de bronchites (+ 72%)* et de toux
- Une diminution de la fonction pulmonaire
- Une augmentation des risques de morts subites chez le nourrisson

** comparé à des enfants non exposés*

Les enfants victimes du tabagisme passif ne courent pas seulement de graves dangers pour leur santé, ils sont aussi plus nombreux à se mettre à fumer une fois adultes.

Test (MoNIC)

Il existe peu de moyens scientifiques pour mesurer la fumée passive à domicile. Pour combler cette lacune, l'IST a inventé un test qui prélève la fumée passive sur un filtre en fibre de verre imprégné de réactif. La quantité de nicotine prélevée correspond au nombre de cigarettes fumées passivement. Le test peut être porté ou laissé à l'intérieur d'une pièce du domicile. Les tests sont ensuite analysés par l'IST, chaque personne ayant effectué le test reçoit son résultat d'analyse. Grâce à cette campagne de sensibilisation, nous pourrions disposer en première mondiale de données quantifiables sur l'exposition d'enfants à la fumée passive.

Campagne « Enfance sans fumée »

Pour faire connaître le test et sensibiliser les parents à la fumée passive à domicile, le CIPRET a créé deux visuels :



- le "biberon" cible plus spécifiquement les parents de nourrissons,
- le "cendrier" s'adresse aux parents d'enfants d'âge préscolaire et d'écoliers.

Ces visuels sont déclinés sous forme de flyers, d'affichette et d'affichage. Cette campagne initiée en Valais est proposée en ce qui concerne le test dans plusieurs cantons romands (Vaud, Fribourg et Genève).

Contacts presse :

M. Alexandre Dubuis, Chef de Projet au CIPRET Valais, 027 329 04 15 ; 0795258545 courriel alexandre.dubuis@lvpp.ch

Dr Cong Khanh HUYNH, Dr ès Sciences, Ing. Chimiste EPFL, 021 314 74 21 courriel CongKhanh.Huynh@inst.hospvd.ch

Informations complémentaires

<http://www.cipretvalais.ch>